Fiche Métier et Formation

FSPF
LA FÉDÉRATION DES PHARMACIENS D'OFFICINE

Pharmacien(ne) adjoint(e) d'officine

A partir d'un certain chiffre d'affaires, le pharmacien titulaire, propriétaire de l'officine, doit se faire seconder par un ou plusieurs pharmaciens adjoint(s). L'adjoint peut délivrer les médicaments, administrer les vaccins, réaliser des dépistages et des tests, gérer l'officine en l'absence du titulaire... Son rôle de conseil est très important.

Métier

Le pharmacien adjoint d'officine est un **professionnel de santé**. Il exerce des missions, riches et variées, au sein de la pharmacie :

- Délivrance des médicaments
- Conseils et soins pharmaceutiques
- Vaccinations, tests et dépistages
- Achat et gestion des stocks
- Management d'équipe, maître de stage
- Collaboration avec d'autres professionnels de santé pour améliorer la prise en charge des patients

En l'absence du titulaire, le pharmacien adjoint est responsable de l'officine;

Des évolutions de carrières possibles
Le pharmacien adjoint peut évoluer tout au long de sa carrière en renforçant ses compétences par des formations dans divers domaines (orthopédie, nutrition, maintien à domicile, optique-lunetterie, urgence et premiers secours...) ou en devenant titulaire d'officine;

Formation initiale

Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie - BAC+6

2 voies possibles après BAC :

- PASS (Parcours Accès Spécifique Santé)
  Première année de licence commune aux études de santé, puis 2 années de formation générale en sciences pharmaceutiques
- LAS (Licence Accès Santé)
  Licence avec une mineure en santé et une majeure dans un autre domaine. Selon résultats, possibilité d'entrer en 2ème année de PASS à l'issue de la 1ère, 2ème ou 3ème année de LAS
- Poursuite par 3 années de formation approfondie (avec stages de 6 mois) et obtention d'un doctorat

Statut et conditions d'exercice

- **Salarié, catégorie "cadre"**
- **Jours et horaires d'ouverture des officines**
  - Du lundi au samedi avec une amplitude horaire variable (généralement 8h00-20h00)
  - Jours de garde variables selon les départements

Rémunération

Salaire variable selon expérience et responsabilités.
Salaire brut mensuel (minimum conventionnel 2025), 35h/semaine : débutant **3 720 €** - confirmé **4 350 €**

Marché de l'emploi

Un secteur qui recrute sur tout le territoire y compris les DROM...

- 20 518 officines
- 124 400 salariés
- 29 254 pharmaciens adjoints

- 79% femmes - 21% hommes
- 33% ont moins de 35 ans - Age moyen 45 ans
- 36% temps partiel - 64 % temps plein
- 82 % CDI

Qualités requises

- **Envie de soigner et d'être utile aux autres**
- **Sens du contact,** de l' écoute et du conseil
- **Intérêt pour les sciences et la santé**
- Rigueur et organisation

Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France
13, rue Ballu 75009 - 01 44 53 19 25 - fspf@fspf.fr - www.fspf.fr